
SUJET

B2 – FINANCEMENT DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE RECHERCHE MÉDICALE – DÉPÔT DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES DE 2020-2021 (A)

QUESTION

Pourquoi l'Agence de la santé publique du Canada demande-t-elle 5,3 millions de dollars pour renforcer la capacité du Canada en matière de recherche et d'innovation sur les contre-mesures médicales, y compris le suivi et les tests, le développement de vaccins et de traitements et le soutien aux essais cliniques dans le budget supplémentaire des dépenses de 2020-2021 (A)?

RÉPONSE

- À mesure que la pandémie de COVID-19 évolue, notre capacité d'assouplir les mesures de confinement et de relancer l'économie sans mettre en danger la population canadienne dépend de notre compréhension – qui doit s'approfondir – au sujet de la prévalence et de l'évolution du virus au pays, ainsi que de l'accélération du processus de mise au point d'un vaccin et de traitements potentiels.
- Le Canada doit occuper l'avant-garde des efforts internationaux consacrés à la compréhension, au traitement et à la prévention de la COVID-19. Nous devons convaincre les Canadiens du fait que notre gouvernement s'emploie à trouver des solutions permanentes à la crise et qu'il figurera parmi les premiers pays au monde à obtenir l'accès à un vaccin ou à des traitements.
- Afin de donner au Canada un avantage, des investissements dès maintenant permettront d'œuvrer aux prochaines mesures, qu'il s'agisse de moderniser les installations destinées aux essais cliniques ou d'appuyer la recherche-développement et la production menées par l'industrie.
- Le 23 avril 2020, le premier ministre, Justin Trudeau, a donné un aperçu des nouvelles mesures qui appuieront la deuxième phase de l'intervention face à la COVID-19 au Canada sur le plan des contre-mesures médicales. Les mesures comprennent des investissements dans le suivi de la COVID-19 et les tests de dépistage, la mise au point d'un vaccin et de traitements, ainsi que le renforcement des capacités de biofabrication, de recherche vaccinale et d'essais cliniques au Canada.
- Un financement de 0,7 million de dollars sera fourni en 2020-2021 au Laboratoire national de microbiologie de l'ASPC – un précurseur et un chef de file mondial en génomique de la santé publique, notamment pour ce qui est du séquençage d'agents microbiens pathogènes à grande échelle – afin qu'il puisse assumer les coûts directs du séquençage génomique et que son personnel hautement qualifié puisse stocker les données moléculaires, les gérer et les analyser, ainsi qu'effectuer, à l'échelle du pays, une surveillance moléculaire de la COVID-19.

- Un financement supplémentaire de 4,6 millions de dollars contribuera à l'augmentation immédiate des efforts de recherche vaccinale du Réseau canadien de recherche sur l'immunisation dans le cadre de l'intervention face à la COVID-19, et il renforcera la capacité du Canada d'assurer le suivi de l'innocuité et de l'efficacité de l'éventuel vaccin contre la COVID-19.

FAITS SAILLANTS

- Il est essentiel de suivre l'évolution et la propagation du virus pour définir l'intervention en matière de santé publique contre la COVID-19 et comprendre la dynamique de l'infection. La transmission communautaire représente un défi croissant. Pour que les mesures de santé publique du Canada soient élaborées sur la base de données scientifiques solides et pour évaluer les résultats des efforts nationaux de confinement, il est important d'améliorer le suivi et la surveillance de la COVID-19, afin de mieux comprendre sa propagation, la prévalence de l'immunité au sein de la population et les mutations virales.
- Les vaccins sont nécessaires pour éviter que les Canadiens ne contractent la COVID-19, et les traitements aident ceux qui ont contracté la maladie à se rétablir à la suite d'une infection et à réduire le risque associé à la maladie. Il est essentiel d'accroître la capacité du Canada à mener en temps utile des recherches et des essais cliniques liés aux vaccins pour faire avancer la mise sur le marché des vaccins expérimentaux contre la COVID-19.

CONTEXTE

- La phase II des contre-mesures médicales (CM Méd) du Canada s'ajoute aux mesures de soutien déjà en place de 275 millions de dollars, annoncées et approuvées par le Conseil du Trésor en mars 2020, pour renforcer la capacité du Canada en matière de recherche et développement sur les contre-mesures médicales, et se sert de l'investissement de 27 millions de dollars précédemment alloué pour financer la recherche sur la COVID-19 au Canada par la voie du concours de financement rapide de la recherche des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).
- La phase II des CM Méd peut être divisée en trois composantes : (1) le suivi et les tests relativement à la COVID-19; (2) le développement de vaccins et de traitements; et (3) le renforcement des capacités canadiennes en matière de recherche, d'essais cliniques et de biofabrication liés aux vaccins.
- Au-delà de la pandémie de COVID-19, ces investissements permettront d'améliorer encore la capacité et l'état de préparation du Canada à intervenir lors de futurs événements liés à des maladies infectieuses.

Détails financiers

(En dollars)	2020- 2021 Budget supplémentaire (A)	2021-2022 MJANR	2022-2023 MJANR	2023-2024 MJANR	2024-2025 et les exercices suivants
<i>Dépenses de fonctionnement</i>	1 689 663	3 723 246	2 834 755	2 834 755	2 834 755
<i>Paievements de transfert</i>	3 361 565	2 416 000	2 016 000	2 016 000	2 016 000
<i>Avantages sociaux</i>	231 982	234 071	91 582	91 582	91 582

TOTAL		5 283 210	6 373 317	4 942 337	4 942 337	4 942 337
--------------	--	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

Résultats attendus

- Les résultats attendus comprennent une augmentation de la capacité nationale du Canada à fabriquer, remplir et distribuer un vaccin contre la COVID-19 ainsi que des traitements. Si un vaccin est rendu disponible, ces mesures permettraient de mettre en place une capacité de fabrication nationale, ce qui assurerait aux Canadiens un meilleur accès à un meilleur prix.

Surveillance et évaluation

- Conformément aux exigences en matière de rapports sur la mesure du rendement, les activités liées au réseau canadien de génomique COVID (RCanGéCo) seront examinées en fonction des indicateurs de mesure du rendement décrits dans les modalités des contributions à Génome Canada.

Préparé par	Expert-conseil	Approuvé par	Date
Janet Marth Analyste principale de planification et finances, Division de la gestion et de l'analyse des ressources, BDPF	Tomasz Popiel Directeur, Division de la gestion et de l'analyse des ressources, BDPF 613-793-1322	Carlo Beaudoin Dirigeant principal des finances 613-948-5798	Le 9 juin 2020